

De nouvelles ressources pour les jeunes aux prises avec des troubles mentaux au CJQ-IU

Annie Vaillancourt
Rédaction

Sommaire

- 1**
À venir : une nouvelle programmation en santé mentale au CJQ-IU
- 3**
La Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille, titulaire : Claudine Parent
- 4**
Pourquoi de nombreuses femmes enceintes admises au programme OLO ne s'en prévalent-elles pas ?
- 6**
Adolescents exclus socialement... de plus en plus jeunes
- 7**
Drogue et délinquance : trajectoires d'adolescents
- 8**
Se séparer après avoir immigré

Le CJQ-IU s'apprête à développer une nouvelle programmation destinée aux jeunes aux prises avec des troubles mentaux importants. « *Pour ne pas réinventer la roue* », Émilie Dionne, professionnelle de recherche au CJQ-IU, a répertorié une quinzaine de programmes existants et fait ressortir les principaux enjeux. Elle a même « invité » une petite équipe à l'accompagner pour un court séjour au Campus des Quatre-Vents (Centres jeunesse de Lanaudière), un pionnier en matière de réadaptation pour les jeunes aux prises avec des troubles mentaux et du comportement.

Pour rédiger son document intitulé « *La protection des jeunes aux prises avec des troubles mentaux : organisation des services d'hébergement (2005)* », Émilie Dionne s'est d'abord demandé « *à quoi doit-on réfléchir, quels sont les principaux enjeux sur lesquels il faut se pencher avant de développer quoi que ce soit ?* »

Le débat de l'heure concerne l'intégration. « *Est-ce qu'on regroupe ces jeunes-là dans une ressource spécialisée en santé mentale ou est-ce qu'on intègre ces jeunes dans des groupes réguliers (familles d'accueil, foyers de groupe ou centres de réadaptation traditionnels), quitte à déployer des ressources ?* », résume-t-elle. Selon certains auteurs, hormis le fait d'éviter l'exclusion et les

étiquettes, regrouper ces jeunes risque d'entraîner une escalade de comportements inadaptés. Dans la même veine, d'après les résultats d'une étude réalisée en milieu scolaire, les jeunes qui fréquentent une classe spéciale à long terme sont plus à risque de cumuler les retards sur le plan scolaire et de conserver le statut de trouble de comportement. Ce genre d'effet pourrait-il aussi se produire avec les jeunes hébergés dans une ressource spécialisée ? Quoiqu'il en soit, « *il y a vraiment des jeunes pour qui ça ne fonctionne pas la vie de groupe régulière. On s'en rend compte, ces jeunes-là demandent beaucoup d'énergie aux intervenants et déstabilisent le groupe. Il faut toujours prendre en considération les coûts que ça engendre* », souligne Émilie Dionne. Qui plus est, selon certains chercheurs, la vie de groupe régulière peut entraîner une augmentation des symptômes psychiatriques et causer des désorganisations majeures. Cela dit, une intégration progressive à temps partiel pourrait être, selon la professionnelle de recherche, une avenue intéressante. En 2004, plus de la moitié des jeunes hébergés par le CJQ-IU avaient reçu un diagnostic pour un problème de santé mentale (147 jeunes sur 281).

... Suite page 2 – SANTÉ MENTALE ...



Le Campus des Quatre-Vents situé à Saint-Donat dans Lanaudière

PHOTO: CAMPUS DES QUATRE-VENTS

SANTÉ MENTALE- Suite de la UNE

Les principaux problèmes rencontrés : le trouble de déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH), le trouble oppositionnel, les traits de personnalité limite et le trouble des conduites. Mais si 52,3 % des jeunes hébergés en foyer de groupe ou en centre de réadaptation reçoivent un diagnostic, tous n'ont pas nécessairement besoin d'une ressource spécialisée. Et puis, il semble assez difficile de définir ce qu'est un trouble de santé mentale : le TDAH et le trouble des conduites constituent-ils des problèmes de santé mentale ? Selon Émilie Dionne,



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Émilie Dionne

il faudra se poser la question à savoir de qui on parle exactement lorsqu'on parle de jeunes aux prises avec des troubles mentaux ? De même, il faudra aller voir au-delà du diagnostic, si le jeune fonctionne bien en groupe régulier. Au Centre jeunesse de la Montérégie, deux unités de traitement individualisé ont été mises sur pied pour les jeunes qui présentent des troubles de la conduite et un problème de santé mentale diagnostiqué ou en voie de l'être. L'admissibilité d'un jeune est déterminée à partir d'une grille de critères prédéfinis et d'un comité clinique qui évalue chaque situation. « C'est vraiment quand ça ne fonctionne plus en unité régulière », explique-t-elle.

La formation des intervenants revêt également une importance capitale. « On entend souvent les intervenants dire qu'ils ne sont pas assez outillés pour faire face à ces problématiques ». Des experts pour chapeauter les équipes, de la formation continue et des discussions de cas semblent donc nécessaires. Ces équipes sont composées de divers acteurs tels que : pédopsychiatre, médecin, psychologue, travailleur social, infirmier, éducateur spécialisé, psychoéducateur, chef de service, etc.

L'importance du partenariat avec l'environnement du jeune revient aussi de façon récurrente dans la littérature. Une approche écosystémique qui met en lien le jeune, ses parents et les services

de la communauté serait donc à privilégier. Si la situation le permet, impliquer la famille semble aussi très bénéfique.

Les programmes

Dans son document, Émilie Dionne décrit une quinzaine de programmes pour les jeunes aux prises avec des troubles mentaux qui sont hébergés en centre de réadaptation, en foyer de groupe ou en famille d'accueil. Les activités et les interventions proposées dépendent des difficultés rencontrées et de la philosophie de ces programmes.

Les activités psychoéducatives peuvent s'adresser aux jeunes (ex. : atelier sur la communication), aux parents (ex. : groupe de soutien) ou aux deux à la fois (ex. : jeux parents / enfants). Elles s'ajoutent aux psychothérapies de groupe, individuelles ou familiales. De plus, les approches comportementales et l'approche écosystémique jouissent d'une certaine popularité.

« Ça va dans les deux sens, on apprend aussi d'eux »

Le Campus des Quatre-Vents

Le Campus des Quatre-Vents est situé en pleine nature avec vue sur le lac et les montagnes, au cœur d'un petit village nommé Saint-Donat dans Lanaudière. Il accueille des jeunes aux prises avec des troubles mentaux et du comportement. Trois unités leur sont réservées. La première est mixte et regroupe des jeunes de 6 à 12 ans, la seconde accueille des garçons de 12 à 18 ans et la troisième des filles du même âge. Chaque jeune est jumelé à un éducateur.

Plusieurs centres jeunesse se sont inspirés du Campus des Quatre-Vents pour développer leurs programmes. Selon Christophe Gagnon, conseiller clinique, le Campus se démarque parce qu'il met l'accent sur le plaisir comme outil thérapeutique et l'emphase sur le travail avec les familles.

Le programme comprend trois volets : la réadaptation en unité qui passe par l'individualisation, une intervention adaptée à chaque jeune, le vécu partagé qui permet aux parents d'avoir accès à des chambres sur les unités pour venir s'imprégner du quotidien des jeunes et y apprendre quelques notions d'intervention. « Ça va dans les deux sens, on apprend aussi d'eux », nuance Christophe Gagnon. Et le troisième volet a pour but d'offrir un peu de répit aux familles. Lorsque « ça barde à la

maison », celles-ci peuvent venir passer une fin de semaine sur le Campus et bénéficier du soutien d'un éducateur. Ces studios servent aussi de lieu de transition à la fin d'un placement.

Selon Christophe Gagnon, l'individuel fonctionne mieux avec ces jeunes, « à cause de leurs bizarreries » qui leur font souvent vivre du rejet. La première étape en intervention consiste, selon lui, à stabiliser leurs comportements, car ces jeunes arrivent généralement en crise, et à restaurer l'image de la famille, à s'en faire des alliés. « Ce qui marche bien avec ces jeunes-là, c'est la méta-communication », soutient Christophe Gagnon. Elle consiste à « refléter aux jeunes ce qui est en train de se passer ». Ces jeunes prennent alors conscience de leurs mécanismes de désorganisation et apprennent à les déjouer.

Les quatre piliers de la philosophie du Campus élaborée par Guy Ausloos, psychiatre, sont : individualiser, « dépa-

thologiser », socialiser et collaborer. Les valeurs de base : le respect, la confiance, la responsabilisation et la collaboration.

Un très fort partenariat s'est tissé avec les ressources de la communauté. Les jeunes fréquentent l'école du quartier. Certains travaillent pour des commerçants dans une auberge, un service de restauration rapide, un camp d'été, etc. D'autres font du bénévolat.

Des formations ont été mises sur pied (habiletés de communication, résolution des conflits, gestion de la colère, éducation à une sexualité respectueuse). Les jeunes participent aussi à des activités extérieures : hockey, natation, promenades en raquettes et autres.

Les améliorations observées : diminution de la symptomatologie, réduction de la médication, reprise des activités scolaires, maintien de l'intégrité familiale, etc. Un modèle à suivre ? « Des tables de concertation devraient être mises sur pied pour qu'on (les centres jeunesse) ne travaille pas en vase clos », suggère Denis Garceau, coordonnateur au Campus des Quatre-Vents. ■



PHOTO: ÉMILIE DIONNE

Christophe Gagnon

**La nouvelle
programmation en
santé mentale du
CJQ-IU**

Depuis plus de 10 ans, divers travaux relatifs à la santé mentale et à la problématique suicidaire ont été entrepris au CJQ-IU. En 2003, un protocole d'intervention a été mis en place, en collaboration avec le Centre de prévention du suicide et le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ). Les intervenants qui travaillent avec les jeunes hébergés sont désormais appuyés par une équipe multidisciplinaire de 2^e niveau composée d'un pédopsychiatre, de médecins omnipraticiens, d'une infirmière et d'un psychologue. L'équipe de 2^e niveau ne réussit toutefois pas à répondre à tous les besoins. Une évaluation a déjà été réalisée à ce sujet par Joëlle Pouliot-Lapointe et Stéphanie Salazar, sous la supervision de Gilles Mireault, Isabelle Simard et Danielle Nadeau.

Ce printemps, une formation sur le TDAH sera offerte aux familles d'accueil. Pour répondre aux besoins des familles dont un des parents est atteint de maladie mentale, la collaboration CJQ-IU, Centre hospitalier Robert-Giffard et CSSS déjà amorcée sera intensifiée. Enfin, les démarches d'intervention préconisées après un événement suicidaire seront redéfinies. De plus, cette année les besoins des jeunes hébergés seront documentés et analysés. Et les besoins des intervenants, réévalués.

Éventuellement, la programmation pourra être étendue à l'ensemble de la clientèle desservie par le CJQ-IU, la priorité : les jeunes en foyer de groupe.

Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille

Une première programmation sur le thème de la « parentalité »

Annie Vaillancourt

Rédaction

Première titulaire de la Chaire Richelieu sur la jeunesse, l'enfance et la famille, en poste depuis décembre dernier, Claudine Parent se penchera, dans le cadre de ses nouvelles fonctions, sur un sujet qui la passionne depuis plusieurs années : la « parentalité ».

« On parle beaucoup des enfants, peut-être parce que ça frappe plus, par exemple lorsqu'il est question de pauvreté, mais si des enfants vivent dans la pauvreté c'est parce qu'il y a des parents qui ne trouvent pas les ressources nécessaires sur les plans psychologique, financier, des compétences parentales, etc., pour soutenir leurs enfants. Il y a nécessairement des parents qui ont besoin d'aide. Si on veut s'occuper des enfants, il faut s'occuper des parents », fait valoir Claudine Parent, à propos de cette programmation.

Le terme « parentalité » renvoie à l'image de parent au sens large. *« Il permet d'inclure autant les parents d'accueil, les beaux-parents, les pères et les mères que les parents adoptifs. Il englobe plusieurs personnes et plusieurs aspects : l'acte d'être parent (incluant les soins à donner aux enfants) et toutes les représentations de la parentalité »,* définit brièvement la titulaire. Par exemple, le fait de se sentir parent ou compétent peut être un élément important à considérer en intervention, notamment dans des situations d'abandon. Mais aujourd'hui, qui sont les parents : les pères et mères biologiques, adoptifs ou les parents d'exception (beaux-parents et parents d'accueil) ? À l'heure actuelle, les beaux-parents sont très peu reconnus socialement ou légalement, alors qu'ils se sentent parfois très impliqués. Cette question se pose aussi lorsqu'il est question de reproduction assistée. Le parent, est-ce le donneur ou celui qui prend soin des enfants ? Bref, d'après la chercheuse, ce ne sont pas les idées qui manquent pour développer cette thématique.

Les objectifs visés

La Chaire Richelieu sur la jeunesse, l'enfance et la famille remplace désormais le Fonds Richelieu de recherche sur l'enfance et la famille qui a subventionné de nombreuses recherches ces vingt dernières années. Elle a été créée par une entente entre le Club Richelieu-Québec, le CJQ-IU et la Faculté des sciences sociales de l'Université

Laval pour promouvoir des activités de recherche, organiser des sessions de formation sur les enjeux actuels et les pratiques de pointe et diffuser à plus large échelle les résultats de recherche obtenus.

Elle cherche à devenir un lieu de référence pour les médias, les chercheurs, les intervenants et les étudiants sur différents sujets en lien avec la jeunesse, l'enfance et la famille. Selon la titulaire et les instigateurs de cette Chaire, le fait de concentrer les efforts de recherche au même endroit permettra de développer une expertise de pointe mieux organisée, d'approfondir divers sujets et d'avoir plus d'impact sur les jeunes et leur famille.

Pour l'instant, la « Chaire en est à ses premiers balbutiements », rappelle Claudine Parent. Cependant, la titulaire voit grand. Elle vise un rayonnement régional, provincial et international. Pour y parvenir, elle mise sur le partenariat. Cette année, les orientations de la programmation seront bien définies et des activités de représentation seront organisées pour bien faire connaître cette nouvelle infrastructure. *« J'ai le goût que cette Chaire-là ait une longue vie ! »,* fait savoir Claudine Parent. Elle veillera donc à mettre sur pied les fondations nécessaires à sa pérennité. Le premier projet à se greffer à la Chaire, subventionné par le CRSH et mené par Claudine Parent, porte sur les représentations du rôle de beau-père dans les familles non cliniques (des pères, mères et beaux-pères ont été interrogés). Les résultats devraient être diffusés en 2007.

Un mandat de cinq ans non renouvelable

Après son mandat de cinq ans, Claudine Parent cèdera sa place à un autre chercheur de la Faculté des sciences sociales. *« Chaque titulaire donnera sa couleur particulière à la programmation et différents axes de recherche seront exploités. Ça permettra à la Chaire de développer une expertise vraiment intéressante ». « Je pense que tout le monde est intéressé à ce que cette Chaire-là progresse. J'ai déjà eu beaucoup d'appuis de la Faculté des sciences sociales, du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire et du Centre JEFAR »,* ajoute-t-elle en guise de conclusion.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Claudine Parent

Pourquoi de nombreuses femmes enceintes admissibles au...

Annie Vaillancourt
Rédaction

Les 32 non-utilisatrices du programme OLO (un service offert par les CSSS visant à prévenir la malnutrition chez les femmes enceintes de milieux défavorisés, en offrant des coupons donnant droit à une certaine quantité d'œufs, de lait, de jus d'orange et de suppléments minéralo-vitaminiques) interrogées dans le cadre de cette recherche, ne sont pas celles que les chercheurs avaient présumées, c'est-à-dire des femmes très jeunes, marginales et exclues socialement. Au contraire, plus de la moitié d'entre elles ont plus de 25 ans, sont scolarisées et travaillent à plein temps. Ces femmes auraient normalement pu se prévaloir de ce programme parce qu'elles ont des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté établi par Statistique Canada.

Selon Patrick Villeneuve, chercheur principal membre du JEFAR, les résultats de cette étude révèlent un problème récurrent dans l'ensemble des programmes et services destinés aux « personnes dans le besoin », une expression qui revient souvent lors des entrevues réalisées avec les futures mamans et les intervenants. Un « problème d'image », reprend ce dernier, laissant présager que les ressources développées pour les personnes vivant sous le seuil de la



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Patrick Villeneuve

pauvreté sont réservées exclusivement aux bénéficiaires de l'aide sociale. Un problème d'image qui est aussi lié aux préjugés qu'entretient la population (ou parfois même certains intervenants), au manque d'information et aux règles imprécises d'admissibilité. Sans compter que les utilisatrices potentielles ont peur d'être étiquetées ou stigmatisées. Toutes ces raisons ont été exposées en entrevue par les non-utilisatrices du programme ou par des intervenants lors des groupes de discussion, pour expliquer le fait que de nombreuses femmes admissibles au programme OLO n'y adhèrent pas. Selon Manon Boivin, organisatrice communautaire au CSSS de la Vieille-Capitale, les données relatives aux déclarations de naissance indiquaient, au début de cette recherche, qu'approximativement « le tiers des femmes enceintes qui auraient pu bénéficier du programme n'y participaient pas ».

Les motifs de non-utilisation

La plupart des non-utilisatrices interrogées dans le cadre de ce projet, « sont des mamans qui sont assez à la course, mais ce ne sont pas des mamans qui sont isolées, qui n'ont aucun soutien », commente Patrick Villeneuve. Elles sont esthéticiennes, caissières dans un grand magasin ou exercent d'autres métiers rémunérés au salaire minimum, ou presque. Les douze mamans qui n'ont volontairement pas voulu participer à OLO, « ce sont des personnes qui tirent le diable par la queue, qui sont sous le seuil de la pauvreté, mais qui ne veulent pas utiliser les ressources publiques réservées aux personnes pauvres », résume-t-il d'entrée de jeu. Il faut dire que la stigmatisation associée à ces services semble être particulièrement rude et tenace. L'une des participantes des groupes de discussion elle-même chargée de la promotion, de

la visibilité et de la joujou-thèque pour l'organisme communautaire Mères et Monde, Catherine Lussier, a utilisé OLO lorsqu'elle était étudiante. Or, celle qui n'est généralement pas ébranlée par les jugements s'est sentie intimidée par les regards des gens au supermarché. « Moi, j'avais pris ça comme un cadeau ! », lance-t-elle simplement. « Il faut défaire ces préjugés sur la famille et les enfants. Aujourd'hui, si on tombe enceinte à 25 ans on est jeune. Alors qu'avant, c'était normal », commente-t-elle. L'échange de coupons semble aussi être un procédé compliqué pour les employés des supermarchés qui demandent souvent l'aide d'un superviseur pour finaliser la transaction. Ce temps perdu ajoute à la gêne initiale. Dans la même veine, cinq répondantes ayant utilisé OLO lors d'une grossesse antérieure ont refusé d'y recourir une seconde fois parce qu'elles trouvaient le programme trop contraignant (suivi hebdomadaire ou mensuel, utilisation des coupons, etc.). Plusieurs répondantes ont par ailleurs souligné qu'elles préféreraient aller dans les sous-sols d'églises pour recevoir de l'aide alimentaire, parce qu'à ces endroits « tout le monde utilise ce genre de services-là », souligne Patrick Villeneuve. De même, certaines mamans utiliseront OLO seulement après l'accouchement, « parce qu'avec un bébé dans les bras, elles attirent davantage la sympathie des gens ». Onze répondantes ont aussi mentionné qu'elles croyaient ne pas avoir besoin de ce service, elles ne se sentaient pas « assez pauvre pour ça ».



... programme OLO ne s'en prévalent-elles pas ?

Dans ce cas, la pauvreté est perçue comme une condition extrême. « *Des allocations envoyées par la poste soulèveraient-elles autant de questionnements ?* », s'interroge Patrick Villeneuve.

La moitié des participantes ne savaient pas ce qu'était OLO avant de participer à l'étude ou en avait une connaissance erronée. Plusieurs mamans ont aussi mentionné qu'elles croyaient ne pas avoir droit au programme. Pas étonnant puisque les chercheurs eux-mêmes ont tenté de trouver, en vain, un dépliant d'information sur le programme OLO dans les différents points de service des CSSS ou dans les salles d'attente des hôpitaux. L'information sur le programme n'est donc pas très disponible. De plus, plusieurs femmes pensaient que ce programme était strictement réservé aux personnes sur l'aide sociale. Il faut dire « *qu'il y a peu de personnes sur l'aide sociale qui passent à travers les mailles* », fait savoir Patrick Villeneuve. La raison est simple : les futures mamans qui sont sur l'aide sociale sont automatiquement référées au programme par les Centres locaux d'emploi (CLÉ).

Même si à l'origine « *le programme a été conçu pour aider les personnes pauvres et non seulement les personnes sur l'aide sociale* », souligne Patrick Villeneuve, il semble que les critères d'admissibilité peuvent varier d'un point de service à l'autre. Il arrive même que les professionnels aient de la difficulté à repérer les femmes enceintes qui pourraient bénéficier du programme, parce que leur tenue vestimentaire, leur occupation principale ou leur milieu de vie ne laissent pas

paraître leur précarité financière. L'offre de service ne se fait donc pas systématiquement lorsque des femmes enceintes se présentent à l'accueil. Ainsi, contrairement aux bénéficiaires de l'aide sociale qui ont automatiquement droit à OLO, les personnes à faible revenu sont plus susceptibles d'être victimes de préjugés et privées de ce service. Il semble aussi que certains points de service des CSSS n'admettent au programme que les personnes qui sont sur l'aide sociale. Patrick Villeneuve, qui a développé une expertise liée aux politiques sociales soutient que « *si l'État ne leur vient pas en aide (aux familles à faible revenu), si on ignore les besoins d'un grand nombre de familles, on se tire un petit peu dans le pied* ». En effet, voyant qu'elles ont avantage à être sur l'aide sociale, certaines personnes pourraient décider d'opter pour cette aide de dernier recours plutôt que d'intégrer le marché du travail.

Quelques répondantes ne semblaient par ailleurs pas avoir besoin du programme, notamment parce qu'elles demeuraient chez leurs parents. Six répondantes ont aussi mentionné une inadéquation entre leurs besoins et l'offre de service. L'une d'entre elles ne buvait que du lait de soya.

Des pistes de solution

Pour rejoindre cette clientèle potentielle, les participants aux groupes de discussion, qui ont corroboré les résultats de cette étude avant même leur divulgation, ont suggéré l'idée d'un guichet unique. Ainsi, toutes les femmes enceintes qui se présenteraient à l'accueil des CSSS seraient dirigées vers le programme.

Les médecins que consultent toutes les non-utilisatrices pour leur suivi médical pourraient aussi être sensibilisés et invités à aborder le sujet avec leurs patientes, même « *s'ils se sont déjà montrés réticents à donner ce genre d'information auparavant* », parce qu'ils sont surchargés. Des feuillets d'information pourraient aussi être déposés dans les pharmacies, les hôpitaux, les CSSS, etc. En somme, plusieurs pistes de solution ont été envisagées.

Toute une équipe !

En plus de Patrick Villeneuve, Daniel Turcotte, Annick Saint-Amand, Marie-Hélène Morin et Caroline Robitaille, du Centre JEFAR, 13 intervenants des CSSS de la région de Québec (Rive-Sud et Rive-Nord), d'organismes communautaires (Mères et Monde, Les Relevailles et Les Accompagnantes) et de la Direction de santé publique ont collaboré à cette recherche. Ces intervenants ont été rencontrés dans le cadre de groupes de discussion visant à connaître leur point de vue sur le programme et à suggérer des pistes de solution. De même, plusieurs infirmières et une travailleuse sociale des CSSS ont aidé les chercheurs à recruter près du tiers des participantes, les autres futures mamans ont répondu aux appels de volontaires diffusés dans les CSSS, les hôpitaux, les journaux locaux et les Publi-sacs.

Les résultats de cette étude seront présentés au Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), qui se tiendra à l'Université McGill, à Montréal, du 15 au 19 mai 2006.



Les chiffres

Selon la Fondation OLO, plus de 12 000 bébés québécois ont bénéficié du programme en 2004-2005.

Au Québec, une femme sur cinq vivrait sa grossesse dans la pauvreté. La malnutrition souvent associée à cette précarité financière peut compromettre sérieusement le développement du fœtus et la santé de l'enfant à naître.

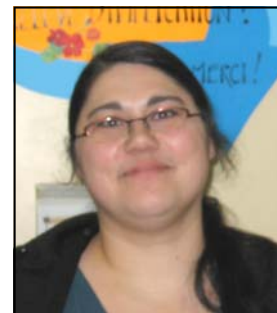


PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Catherine Lussier



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Chantal Larouche, André Gagnon et Odette Gagnon

Adolescents exclus socialement... de plus en plus jeunes

Annie Vaillancourt
Rédaction

De plus en plus jeunes, ils sont confrontés à des conflits familiaux importants et sont rejetés par leur famille ou leur milieu de vie d'origine, ont une santé mentale fragile, sont sur-médicamentés et livrés à eux-mêmes, sont discriminés en raison d'un handicap intellectuel ou physique, sont victimes de violence, d'abus, ont des problèmes de drogue ou d'alcool, sont marginaux, itinérants, abandonnés ou désabusés. Bref, ils débutent leur adolescence et déjà, ils savent ce que c'est l'exclusion sociale.

Pourtant, « ils rêvent de tomber amoureux, de fonder une famille », soutient Odette Gagnon, coordonnatrice à l'organisme TRAIC jeunesse qui supervise des travailleurs de rue dans le secteur ouest de la région de Québec (Cap-Rouge, Sainte-Foy, Sillery, Ancienne-Lorette, etc.). La culture principale des jeunes côtoyés : le style Hip Hop qui induit des rapports dominants-dominés.

« Ils ont un grand respect pour les bénévoles. Pour moi, c'est porteur d'espoir », fait savoir André Gagnon, directeur des Gîtes jeunesse. Ces établissements offrent gratuitement toit, couvert et soutien aux garçons de 12 à 17 ans en difficulté de la région de Québec. Les Auberges du cœur, vous connaissez ?

« Souvent, les jeunes arrivent avec la police, en pleine nuit », souligne André Gagnon. Leur estime est alors à zéro. « On remarque un rajeunissement de la clientèle (...) et une augmentation de la violence chez les filles », observe de son côté Chantal Larouche, directrice de la Maison Richelieu, une Auberge du cœur pour adolescentes de 12 à 17 ans. Il n'est donc pas rare de voir des adolescents de 12-13 ans cogner aux portes. Ces jeunes sont aussi de plus en plus nombreux à penser au suicide et à vivre de l'isolement. « On a beaucoup de jeunes qui sont sous le couvert de la protection de la jeunesse », précise-t-elle.

La majorité des jeunes (plus de 65 % chez les filles et 70 % chez les garçons) proviennent de familles éclatées. Dans bien des cas, le père est absent. Les jeunes hébergés sont aussi de plus en plus médicamentés. « On a l'obligation de donner des médicaments à des jeunes qui arrivent avec des prescriptions plein les poches. Ça m'inquiète beaucoup », admet André Gagnon.

Urgent besoin d'amour

Ces jeunes disent avoir besoin d'un toit et de nourriture (les banques alimentaires ne fusent pas), d'un endroit pour être avec les autres et s'affilier, de s'exprimer, d'être valorisés et outillés pour faire face aux aléas de la vie. Mais surtout d'être aimés, croit Odette Gagnon. « Si on ne les aime pas, si on n'a pas de tendresse pour eux, on s'est trompé de job. Et ça, ça ne s'enseigne pas à l'École de service social », ajoute-t-elle. « Souvent, le lien familial est rompu. Ils ont besoin de suivis individuels et familiaux », soutient Chantal Larouche. Un des objectifs de l'intervention consiste notamment à favoriser la

réconciliation avec le réseau naturel (la famille, les amis, les professeurs, etc.). « Des groupes de support sont offerts aux parents, pour les confirmer dans leurs capacités parentales et briser l'isolement », mentionne-t-elle. Les travailleurs de rue développent un lien de confiance avec ces jeunes, s'intègrent progressivement. « On arrive chez eux. On doit d'abord rester près de la porte, attendre qu'ils nous invitent à entrer », rappelle Odette Gagnon. De même, « il vaut mieux privilégier la confrontation que l'affrontement. Et questionner les choix des jeunes. C'est dans ce temps-là que ça marche ! ». Aussi, « il faut être bien créatif pour avoir de l'impact ». Parce que ces jeunes ont besoin de repères significatifs, de stabilité, les intervenants de TRAIC jeunesse doivent s'engager à long terme, pour « au moins une génération ».

À la pauvreté relationnelle s'ajoute souvent la pauvreté économique. Certains jeunes entrent rapidement dans le cercle vicieux de la criminalité. « On voit apparaître une judiciarisation précoce », annonce Odette Gagnon. Ces jeunes ont besoin d'aide dans leurs démarches juridiques. « Il faut savoir s'entourer d'avocats généreux et d'infirmières dévouées », commente-t-elle.

Les intervenants accompagnent activement les jeunes dans leur processus d'inclusion sociale. Toutefois, « négocier le maintien à l'école ou la réinsertion, c'est parfois très ardu », fait savoir André Gagnon. « On ne s'en rend pas compte, mais les jeunes sont devenus des problèmes. Il y a de plus en plus de coercition. Il faut défendre les droits de ces jeunes-là », lance Odette Gagnon. « Donner des tickets aux jeunes qui flânent dans les rues, ce n'est pas favoriser l'inclusion sociale », dénonce-t-elle. Aussi, la pénurie de logements et les enquêtes de crédit exigées par les propriétaires ne les aident pas.

Pour favoriser leur « raccrochage social », subvenir à leurs besoins et les valoriser, les jeunes sont invités à faire du bénévolat, à créer des ponts intergénérationnels et à mettre sur pied de nombreuses activités : le « Cirque du Monde », la « Nuit des sans-abri », les tournois de basket de rue, etc. De plus, ils participent aux activités de financement des organismes qui les accueillent. À leur sortie, les jeunes ont la possibilité de participer au Comité des anciens et d'être suivis. Selon André Gagnon, la plupart des jeunes retournent dans leur milieu familial.



PHOTO: AUBERGES DU CŒUR

La prévention

« Une rupture en amène une autre. Il est important d'intervenir tôt », croit Odette Gagnon. C'est pourquoi les intervenants des organismes communautaires font de la sensibilisation dans les milieux scolaire et public. « On a des demandes croissantes pour aller dans les écoles primaires », souligne André Gagnon. Des ateliers sur la résolution de conflits, les relations parents-adolescents et le contrôle dans les relations amoureuses sont offerts. De même que des conférences comme celle-ci : « Les jeunes vivant de l'exclusion sociale : qui sont-ils, que vivent-ils et que fait-on pour eux ? », organisée par le CJQ-IU et donnée le 1^{er} février dernier à l'Auditorium Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec. Une invitation à leur tendre la main...

Trajectoires de consommation de drogues et de délinquance juvénile

Le point de vue des jeunes sur leur histoire

Annie Vaillancourt
Rédaction

« J'aimerais que tu considères que je représente ton journal intime. Alors, dans tes propres termes et selon ce que tu penses, raconte-moi ta vie jusqu'à aujourd'hui, en incluant toutes les dimensions : famille, amis, amours, école, délinquance, violence, cigarette, alcool, autres drogues, les événements que tu as vécus et surtout, comment tu les as vécus ».

Voilà ce que l'équipe de Natacha Brunelle, membre du groupe scientifique du CJQ-IU et chercheure au département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a

l'écoute active. Dans la même veine, si un jeune prétend que consommer « c'est l'fun », il peut faire référence au plaisir que lui procure sa drogue, mais il peut aussi laisser sous-entendre que sans elle, il est profondément malheureux. Dans ce dernier cas, il est plus à risque de devenir dépendant. En somme, après avoir expérimenté la drogue pour le plaisir, les jeunes qui développent des problèmes de dépendance ou d'abus se droguent pour oublier leur réalité. Et ce qui explique que des jeunes plongent dans l'univers de la drogue et de la délinquance ou non, selon la chercheure, ce sont les sentiments et les perceptions qu'ils ont de leur réalité et « ce que ça provoque chez eux ».

Un cercle vicieux

« On observe qu'il y a comme un cercle vicieux qui se crée, plus les jeunes consomment, plus ils commettent des délits », mentionne la chercheure. « Presque tous ceux qui s'enfoncent dans l'abus et la dépendance ont des activités délinquantes relativement fréquentes et diversifiées ». Les types de substances vendues ou consommées : l'alcool, le cannabis, les drogues chimiques et pour les jeunes en centre de désintoxication, plus de cocaïne que d'héroïne. Les jeunes consomment beaucoup lors de festivités et à



Natacha Brunelle

Plus de ressemblances que de différences entre les filles et les garçons dans leurs motivations à consommer et à commettre des délits

demandé à 67 jeunes de 14 à 20 ans de Montréal, Québec et de la Mauricie. Ces adolescents ont été recrutés dans les centres jeunesse, centres pour toxicomanes, écoles secondaires, maisons de jeunes et sur la rue.

Une question de point de vue

Les critères de sélection de cette recherche n'exigeaient pas que les jeunes aient consommé de la drogue ou commis des délits. Pourtant, presque la totalité des jeunes interrogés ont consommé ou ont été délinquants au moins une fois. « Ce n'est pas exceptionnel », précise Natacha Brunelle, parce qu'à cet âge il est normal de vouloir vivre de nouvelles expériences. Ce qui la surprend relève plutôt du domaine des perceptions. « À quel point certains événements marquants de la vie des jeunes peuvent paraître positifs mais ne l'ont pas été pour eux », explique-t-elle. Par exemple, une jeune toxicomane a fait des liens entre l'intensification de sa consommation et le fait que ses parents aient cessé de boire. Du jour au lendemain, ces derniers ont tiré un trait sur leur vie sociale et sont devenus autoritaires. Les relations qu'elle entretenait avec eux se sont détériorées. En intervention, il ne faut donc pas se fier aux apparences, mais plutôt développer un esprit fin et investigateur, et surtout, privilégier

Relancer le débat

Quelques jeunes de cet échantillon ont fait de la prostitution. Des adolescentes ont parlé d'échanges sexe-drogue avec leur fournisseur qu'elles considéraient comme leur « chum ». Cependant, le vol et le trafic de drogue (peu organisé, surtout pour des amis) sont les délits les plus souvent commis. À ce sujet, la vente de drogues peut être associée à une augmentation de la consommation, pour les jeunes qui cherchent surtout des opportunités de consommation, ou à l'abstinence, pour ceux dont l'intérêt principal est de faire de l'argent.

« Ça relance le débat : est-ce la consommation qui est responsable de la délinquance ? » Presque tous les jeunes ont commis des actes criminels avant de toucher aux drogues illégales. « Ça commence par des vols dans le portefeuille des parents, à l'étalage, du vandalisme, etc. ». Les jeunes commettent leurs premiers délits pour le plaisir de l'interdit, par curiosité et pour se faire respecter par leurs amis. Ensuite, ils dépensent leur argent pour éviter de faire naître les soupçons. « La drogue est volatile, elle leur permet ça ». Par la suite, certains consommeront pour se donner le courage de commettre des délits. La cocaïne donne l'illusion de confiance en soi, alors que le cannabis diminue le stress.

l'école. Lorsqu'ils consomment seuls à la maison ou dans la rue, « c'est un signe de dégradation ».

Les chercheurs ont observé plus de ressemblances que de différences entre les filles (n = 30) et les garçons (n = 37) dans leurs motivations à consommer et à commettre des délits. Par contre, lorsqu'il est temps de ralentir le rythme ou d'arrêter, les garçons font référence à des motifs plus rationnels du type coûts-bénéfices alors que les filles mentionnent des raisons plus relationnelles (ne pas perdre les personnes qu'elles aiment).

Recommandations pour l'intervention

Parmi les raisons évoquées pour diminuer ou arrêter de s'impliquer dans le milieu de la criminalité, l'influence des pairs conformistes vient en tête de liste. « Il faudrait essayer de développer plus de programmes de type pairs-aidants ». À la lumière de ces résultats, des stratégies d'intervention telles que l'approche motivationnelle et l'exercice de la balance décisionnelle pourraient être aidantes pour les garçons, alors que l'intervention familiale apparaît pertinente pour les filles. « Ce qui ressort sur l'intervention, les jeunes en ont parlé d'eux-mêmes, c'est qu'ils aiment sentir que les intervenants sont là pour les aider, qu'ils s'intéressent à eux et qu'ils essaient vraiment de les comprendre », conclut la chercheure.

Se séparer après avoir immigré : deux transitions, beaucoup d'adaptation



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Ana Gherghel

Annie Vaillancourt
Rédaction

Originaire de Roumanie, Ana Gherghel s'est envolée en 1999 pour réaliser son doctorat à Québec après avoir obtenu une importante bourse de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Grâce à un soutien financier du CJC-IU et du Centre JEFAR, elle entame cette année son projet postdoctoral sur la monoparentalité et les réseaux de soutien des femmes immigrées à Québec, sous la direction de Marie-Christine Saint-Jacques. À ce jour, peu d'études sur les transitions multiples ont été réalisées.

Son doctorat en sociologie portait sur les transformations familiales en Europe de l'Est, plus précisément sur la monoparentalité en Roumanie, un pays qui a vécu des changements politiques importants en 1990. Elle a fait son terrain là-bas et a réussi l'exploit de transcrire ses entrevues (des récits de vie !) en roumain et de les traduire par la suite en français. Depuis, Ana a participé à un colloque sur le sujet à Toronto, et ira au cours des prochaines semaines en Autriche et à Bucarest, sa ville natale.

Selon le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, les immigrants qui se sont établis à Québec de 1994 à 2003 proviennent principalement de la France, de la Bosnie-Herzégovine, de la Chine, du Maroc, de la Colombie, de l'Algérie, de la République démocratique du Congo, de la Roumanie, de la Serbie-et-Monténégro et de la Tunisie, des pays bien différents les uns des autres et surtout, du Québec. Ces nouveaux arrivants traînent avec eux un bagage culturel très riche, mais qui contraste avec celui des Québécois de souche.

« L'immigration représente une transition d'un contexte socioculturel à un autre qui se caractérise par des conceptions différentes de la famille, des normes, de l'enfant, du rapport à l'État et de la justice », résume Ana Gherghel. « L'immigration entraîne beaucoup de stress qui peut parfois conduire à des tensions dans le couple », ajoute-t-elle. L'arrivée dans le pays d'accueil nécessite donc une adaptation importante qui dépendra des difficultés rencontrées pour faire reconnaître ses diplômes, se tailler une place sur le marché du travail, se tisser un réseau social, apprendre les langues officielles, etc. Le niveau de scolarité des immigrants est aussi un facteur qui peut faciliter ou rendre plus difficile l'adaptation des nouveaux arrivants. Selon le rapport *Des nouvelles d'elles* (2005), les femmes immigrées sont plus scolarisées que la moyenne des femmes québécoises. Cependant, paradoxalement, plusieurs d'entre elles sont aussi très peu scolarisées, ce qui peut les placer dans une situation de précarité ou de dépendance économique.

L'immigration : un projet familial

L'immigration est souvent un projet familial qui a pour but premier d'améliorer la situation économique et sociale de ses membres. La séparation est donc souvent perçue comme un échec, associé au projet initial. Elle entraîne de nombreuses réorganisations qui peuvent occasionner des difficultés économiques, psychologiques et de l'isolement. Dans le cadre de son projet, Ana Gherghel interrogera une quinzaine de femmes monoparentales immigrées à Québec. Elle examinera trois questions : la réorganisation des rôles parentaux après l'immigration et la séparation, la structuration des réseaux de soutien et le rapport aux différentes formes d'aide privée et publique.

À propos des liens maintenus avec la famille d'origine, il semble que certains immigrants coupent complètement les ponts alors que d'autres réussissent à maintenir de bons liens. Dans ce cas, il est question de « transformation des liens familiaux, parce qu'il y a de plus en plus de possibilités de se visiter et de communiquer, pas seulement par télé-

phone, mais aussi par internet ». Ainsi, la famille peut continuer à exercer un certain contrôle. « Parfois, le divorce est très mal perçu dans le pays d'origine ».

Droit de la famille et intervention

Le droit de la famille n'a pas évolué de la même façon dans tous les pays; il est parfois même inexistant. Pour plusieurs immigrants, l'intervention de l'État dans les questions relatives à la famille relève de l'abus. « C'est d'ailleurs l'une des questions que je veux aborder dans le cadre de mon projet : la conception de la légitimité de l'intervention de l'État dans la famille, le point de vue des répondantes sur la question ».

Même si peu d'enfants d'immigrants sont suivis en centre jeunesse (les familles immigrantes utilisent rarement les services sociaux par manque d'information), une formation sur les particularités culturelles serait souhaitable pour intervenir dans ce contexte. « Dans l'interaction avec des familles immigrantes, il y a souvent des incompréhensions ou des difficultés de communication. C'est souvent ça la difficulté, ce ne sont pas toujours des problèmes graves », indique-t-elle. Une barrière linguistique et culturelle peut donc créer des distorsions.

Ana Gherghel a, entre autres, travaillé à l'évaluation des projets pilotes *Québec Pluriel* qui avaient pour objectif d'aider les jeunes immigrants dans leurs démarches de recherche d'emploi. Elle a aussi collaboré à la réalisation d'un rapport sur les représentations de la violence conjugale dans les différentes communautés culturelles (Centre international des femmes de Québec). ■

Conception, rédaction et réalisation :

Annie Vaillancourt

Coordination :

Lucie Camiré et Stéphane Duval

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Adressez-les à :

annie.vaillancourt@jefar.ulaval.ca

Adresses du Tandem :

Centre jeunesse de
Québec – Institut
universitaire
2915, av. du Bourg-Royal
Beauport (Québec)
G1C 3S2

Centre de recherche sur
l'adaptation des jeunes et
des familles à risque
(JEFAR) Pavillon Charles-
De Koninck, bureau 6491
Université Laval (Québec)
G1K 7P4